

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, chers Campinois,

Jour après jour, nous retrouvons un peu plus la vie « d'avant la pandémie ». Chacun d'entre nous espère qu'il s'agira du dernier confinement, même s'il faudra garder des nouvelles règles sanitaires. Les associations et les commerces ouvrent à nouveau de façon progressive. La fête patronale a finalement pu avoir lieu, les parents et les enfants ont été très heureux de retrouver cette manifestation traditionnelle.

L'action communale quant à elle ne s'est jamais arrêtée et les membres du conseil municipal ont validé plusieurs dossiers lors de sa dernière réunion.

Un été sous le signe de la jeunesse, avec la réalisation d'une aire de jeu dans le lotissement Saint-Pierre 6, l'installation des tableaux numériques dans toutes les classes de l'école et la continuité d'une participation de la Commune au centre de loisirs de Saint Brice Courcelles.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances.
Bien cordialement,

Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Communauté Urbaine



Urbanisme.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à la justification de l'utilité de l'ouverture de la zone 2AU prévue par la modification n°1 du PLU de Champigny. Ce vote est décidé au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées.

Approbation des statuts de la Communauté Urbaine.

Lors du conseil communautaire du 25 mars 2021, l'assemblée a délibéré pour modifier ses statuts afin de tenir compte des fermetures des écoles des communes d'Ecueil, de Villedommange, de Sacy, de Serriers, de Chamery, de Saint-Hilaire Le-Petit et de Pomacle et leurs transferts vers les nouveaux groupes scolaires, Champagne Vesle, Rives de la Suippe et le regroupement pédagogique Lavannes-Caurel .



Considérant que les statuts doivent être approuvés par le conseil municipal des Communes membres dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération susvisée.

Le conseil municipal décide d'approuver les statuts modifiés de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Ecoles

Subvention pour le numérique des écoles.



La subvention de 40% pour les tableaux blancs interactifs (TBI) des écoles a été acceptée par la préfecture.

Pour rappel le conseil municipal a voté afin d'équiper 2 classes élémentaires et 2 classes maternelles TBI. Le maximum est fait pour que cette installation soit réalisée pour la rentrée 2021.

L'équipement consiste en un tableau blanc interactif (TBI), également appelé tableau numérique interactif (TNI) ou tableau pédagogique interactif (TPI). Sur ce tableau, il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur grâce à un projecteur et il permet de piloter l'ordinateur par l'intermédiaire d'un stylet (faisant office de souris) faisant office de souris.

Inscriptions périscolaires.

Les inscriptions périscolaires sont à renouveler chaque année. Les bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat de Mairie. Une distribution sera effectuée dans les carnets de liaison pour les enfants déjà scolarisés. Les inscriptions sont à rendre avant le 16 juillet 2021.



Centre de loisirs de Saint Brice Courcelles.

Pour rappel, la municipalité prend en charge une partie de la facturation des inscriptions pour les enfants de 3 à 13 ans, les petites et grandes vacances scolaires. Cette prise en charge est plafonnée au tarif des résidents de la Commune de Saint-Brice-Courcelles, à hauteur de :

- ◆ 35 % sur le coût du « tarif extérieur CAF » ;
- ◆ 25 % sur le coût du « tarif extérieur non-CAF ».

Renseignements : Foyer Pour Tous Centre Social Educatif et Culturel, 9 Place Jacques Brel, 51370 Saint-Brice-Courcelles
Téléphone : 03 26 09 25 81 ; <https://fptcsec.fr/>

Transports scolaires Collèges/Lycées.

Les renouvellements des abonnements 2020/2021 s'effectueront en deux étapes : la famille recevra par courriel le rappel de son identifiant (**entre le 17 et le 25 mai**) puis elle devra se connecter sur le site du Grand Reims à partir du 25 mai.

Les familles doivent conserver la carte de transport délivrée en 2019 ou 2020, qui sera réactivée après leur inscription.

[Pour accéder aux inscriptions.](#)



Elections

Elections Départementales et Régionales.



Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021 à la mairie de Champigny.

Les bureaux seront ouverts de 08h00 à 18h00.

Une pièce d'identité avec photographie est obligatoire.

Vous pouvez [Interroger votre situation électorale](#) pour connaître votre commune d'inscription.

Vote par procuration.

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Comment ça marche ?



L'ensemble des informations est disponible sur la Foire aux questions du site maprocuration.gouv.fr.

Inscriptions.



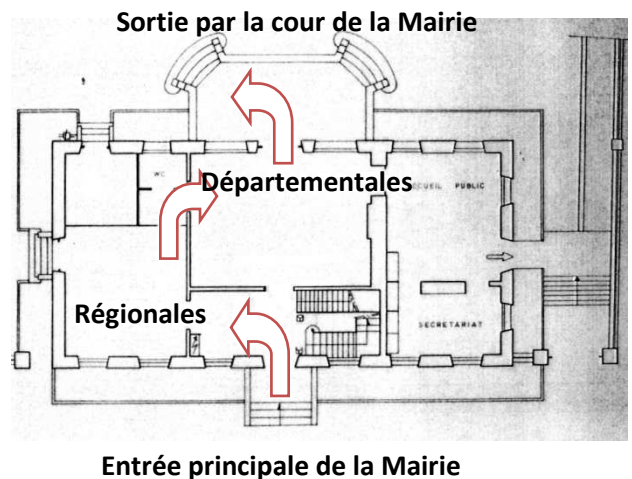
- Formulaire d'inscription pour un citoyen Français ([Cerfa n° 12669*02](#)).
- Formulaire d'inscription pour un citoyen non Français de l'Union Européenne pour les élections municipales ([Cerfa n° 12670*02](#)).
- Formulaire d'inscription pour un citoyen non Français de l'Union Européenne pour les élections du Parlement Européen ([Cerfa n° 12671*02](#)).

L'ensemble des Cerfas est disponible au secrétariat de la Mairie.

Protocole sanitaire.

Les bureaux de vote seront organisés de manière à respecter les consignes sanitaires. **Le masque est obligatoire** et seules 3 personnes seront autorisées à entrer simultanément. **Il est vivement conseillé d'amener son propre stylo.**

Vous pouvez visualiser le plan du cheminement prévu ci-après.



Autres



Demandes d'aides sociales.

Si vous rencontrez des difficultés et si vous répondez aux critères d'intervention, nous vous rappelons la possibilité de faire appel à la commission d'action sociale. Les dossiers y sont régulièrement étudiés.

Flâneries Musicales.

Le concert aura lieu à l'église Saint-Théodulphe de la commune le 21 juin 2021 à 16h00.

Pour plus de renseignements, veuillez vous rendre au lien suivant :

<https://www.flaneriesreims.com/c1101-concert-du-21-06-2021-16h00-flaneries-musicales-de-reims.html>

Les Flâneries Musicales, 12 bd Général Leclerc 51722 Reims Cedex

Téléphone : 03 26 36 78 00 ; email : info@flaneriesreims.com



Travaux de la Mairie

Des travaux de renforcement des fondations du bâtiment sont en cours. Ils devraient se terminer pendant l'été.

Aire de jeux.

La création d'une aire de jeux est prévue dans le lotissement Saint-Pierre VI.

La question est posée d'envisager également une autre aire de jeux dans le lotissement les Bonnières.



Site internet.

Il a été demandé de mettre à jour plus régulièrement le site internet. Il est prévu de revoir l'ensemble du site afin de le moderniser et à le rendre plus efficient.

Stationnement et vitesse réglementés.

Veuillez à garer votre véhicule sur les emplacements matérialisés, sinon vous risquez d'être verbalisé.

Pour notre sécurité à tous, la vitesse dans la commune est limitée à 50 et à 30 km/h dans certaines zones. Des contrôles de gendarmerie ont été demandés.



Opération tranquillité vacances.

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie (Gueux) à l'aide du formulaire en ligne suivant - [Accédez au formulaire en ligne](#), le formulaire peut vous être imprimé à la demande au secrétariat.

Canicule.

En période de canicule, quels sont les signaux d'alerte ?

Crampe, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre > 38°C, vertiges ou nausées, propos incohérents.

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

Quels sont les bons gestes ?

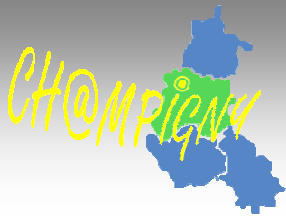
Je bois régulièrement de l'eau, je mouille mon corps et je me ventile, je mange en quantité suffisante, j'évite les efforts physiques, je ne bois pas d'alcool, je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour, je donne et je prends des nouvelles de mes proches.



POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance.

www.sante.gouv.fr/canicule



Informations pratiques

Mairie

Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi: 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75 ✉ Mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros utiles

- ☎ Police secours 17
- ☎ SAMU 15
- 👨‍🚒 Sapeurs-pompiers 18
- 👨‍⚕️ SOS Médecins 03 52 74 06 47
- 📞 Urgence SMS 114
- ☠️ Centre antipoison .03 26 86 26 86
- 🏠 Service de l'eau 03 26 77 76 70
- 🗑️ Tri info 03 26 02 90 90
- 👨‍👩‍👧‍👦 Assistance sociale 03 26 48 07 08
- 👨‍⚕️ PMI 03 26 06 84 21
- 🎒 Ecole Primaire 03 26 87 56 78
- 🎓 Collège Paulette Billa 03 26 08 34 36

Violences conjugales et intrafamiliales

En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.

115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.

119 Enfance en danger.

Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

Rendez vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

Carte d'identité/Passeport

- Effectuer sa demande sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et noter le numéro de pré-demande.
- Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.
- Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:
- Reims (et annexes) 03 26 77 78 79 Gueux 03 26 03 60 26
- Tinqueux 03 26 08 40 37 Cormontreuil 03 26 82 05 53
- St Brice Courcelles 03 26 09 07 65 Béthény 03 26 07 12 71

Listes électorales

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Vous pouvez [interroger votre situation électorale](#), et vous [inscrire en ligne](#) sur servicepublic.fr ou en mairie muni du document [cerfa 16669*02](#), d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa carte d'identité, le livret de famille et justificatif de domicile des parents. Pour l'année 2021 sont concernés les jeunes nés en 2005.

Permanences Secours Populaire

Chaque premier jeudi du mois, une permanence, par des bénévoles est tenue dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

Bruit travaux bricolage et voisinage

Les travaux de bricolage/jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, **ne peuvent être effectués que :**

Semaine	Samedis	Dimanches et jours fériés
08h30-12h00	09h00-12h00	10h00-12h00
14h00-19h30	14h30-19h00	

🌐 Ces horaires sont fixés par arrêté préfectoral du 10 décembre 2008

- Le brûlage à l'air libre des déchets de jardin est interdit.
- Il est demandé à chacun de veiller à ne pas stationner sur les trottoirs et les espaces verts, de tailler et nettoyer les haies qui dépassent et à ne pas laisser son chien divaguer et faire ses besoins sur le domaine public.

Toute personne ne respectant pas cet arrêté s'expose à une contravention de 3^{ème} classe.

Grand Reims

Gestion de l'eau

- 📍 Hôtel de la Communauté
- 3, Rue Eugène Desteuque à Reims
- Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
- ☎ 03 26 77 76 70
- 🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

CITURA

- 📍 6 rue Chanzy à Reims
- Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
- 🌐 www.citura.fr
- Plan / [Horaires Ligne 1](#)

Transports scolaires Collèges/Lycée.

Les renouvellements des abonnements 2020/2021 s'effectueront en deux étapes : la famille recevra par courriel le rappel de son identifiant personnel (**entre le 17 et le 25 mai**) puis elle devra se connecter sur le site du Grand Reims avec son identifiant à partir du 25 mai.

Les familles doivent conserver la carte de transport délivrée en 2019 ou 2020, qui sera réactivée après leur inscription. [Pour accéder aux inscriptions.](#)

Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
- 🗑️ Bac sélectif le Mercredi.
- 🗑️ Bac vert le Jeudi.
- Veillez déposer vos bacs la veille au soir.

Déchetteries

- Tinqueux (4min)
 - Du lundi au samedi de 9h à 19h.
 - Le dimanche et jour férié de 9h à 12h.
- 📍 [Rue Marcel Dassault](#)
- 📍 [Saint-Brice](#)
- 📍 [Courcelles \(9min\)](#)
- 📍 [Chemin des Temples*](#)

- Gueux (8min)
- 📍 [ZA du Moutier](#)
- 📍 [Muizon \(9min\)](#)
- 📍 [Route de Trigny](#)
- Lundi 9h à 12h.
- Mardi } 14h à 17h.
- Mercredi } 14h à 17h.
- Jeudi } 14h à 17h.
- Vendredi 9h à 12h.
- Samedi 9h à 12h. et de 14h à 17h.

Horaires d'hiver.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

Déchetterie de Saint Brice Courcelles est inaccessible jusque mars 2022 pour mise en norme.